



NOTE DE SYNTHÈSE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

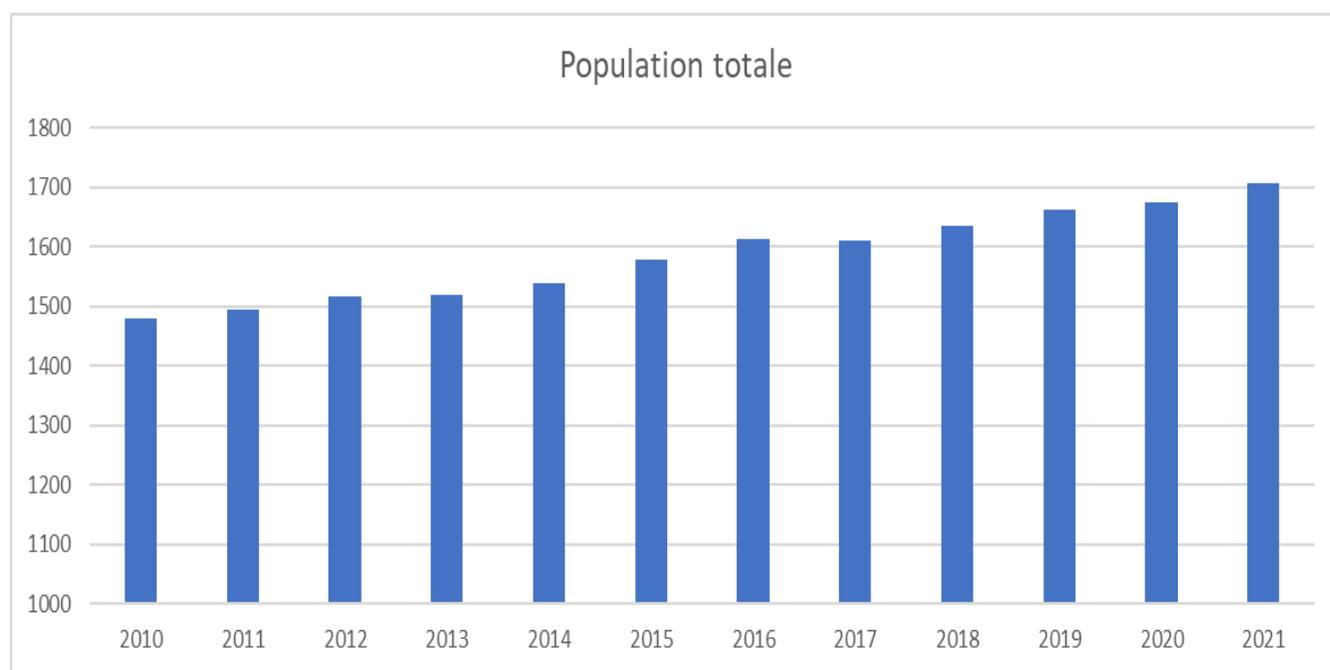
COMMUNE DE SAINT-JULIEN EN BORN

COMMUNE :

Démographie :

Le dernier recensement officiel de la population par l'INSEE date de 2017. La population était alors de 1643 habitants. L'évolution moyenne constatée étant fixée à 1,6% pour la commune, la population estimée en 2021 est 1706 habitants (INSEE).

Avec 858 résidences secondaires supplémentaires, la population DGF est fixée à 2.564 habitants.



Equilibre financier :

Sections	Résultat de clôture Exercice 2020	Part affectée à Investissement 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture 2021
Compte administratif principal COMMUNE				
Investissement	1 052 145,55		2 171 671,56	3 223 817,11
Fonctionnement	2 520 857,71	1 870 857,71	1 117 830,19	1 767 830,19
Total	3 573 003,26		3 289 501,75	4 991 647,30

Le Compte Administratif 2021 de la Commune présente un excédent de fonctionnement de **1.767.830,19 €** avec un excédent N-1 reporté de 650.000 €.



La section d'investissement de l'année présente elle aussi un excédent de **3.323.813,11 €**.

Les restes à réaliser s'élevant à **3.884.635,26 €** en dépenses, l'excédent d'investissement ne couvre pas la totalité du solde des restes à réaliser. L'excédent de fonctionnement sera donc affecté pour 660.818,15 € pour couvrir ce déficit. Pour éviter de reporter des excédents superflus en section de fonctionnement et pour financer les dépenses d'équipements de l'année sans avoir besoin de recourir à un emprunt, une affectation complémentaire de 457.0012,04 € en section d'investissement sera réalisée, amenant l'affectation totale à **1.117.830,19 €**. L'excédent restant sera reporté en section de fonctionnement au chapitre 002 pour **650.000 €**.

Fiscalité et dotations de l'état :

Les taux de fiscalité n'ont pas été augmentés en 2021 et l'évolution des bases apporte tout de même à la collectivité des ressources fiscales complémentaires pour **11.209,00 €**

La hausse des bases physiques et *forfaitaires* représente une augmentation de **0,82 % pour les bases de taxes foncières** entre 2020 et 2021 (dont 0,2% forfaitaires, votés par loi de finances).

Le classement obtenu en « station de tourisme » a permis d'encaisser les droits réels de mutation à la place de la péréquation, et ainsi des recettes supplémentaires pour près de 90.000 €.

Dans le même temps, la Dotation globale de fonctionnement (DGF) a augmenté de 1.054 € et la Dotation de solidarité rurale (DSR) de 8.642 € et les compensations fiscales ont diminué de -11.175 €.

Capacité d'autofinancement :

L'épargne brute hors produits de cession et écritures d'ordre est de 1.164.271,11 €.

La **CAF brute annuelle** s'élève donc à **1.164.271,11 €** et couvre le remboursement en capital de la dette : 119.379,35 €.

Il reste donc après le remboursement en capital de la dette une **CAF nette de 1.044.891,76 €**. Cette CAF nette ainsi que les subventions (425.263,52 €), et les ressources propres comme le FCTVA (78.171,85 €) et la taxe d'aménagement (98.398,77 €) permettent largement de financer les dépenses d'équipement de 435.596,13 €.

Endettement :

Fin 2021, la **dette** communale du budget principal est passée de 1.100.145,74 € à **980.766,39 €**, sans nouveau prêt et un remboursement annuel de 119.379,35 €.

La collectivité n'a aucun emprunt toxique et une nouvelle année **se désendette de 119.379,35 €**. Sa capacité de remboursement se situe fin 2021 à **0,84 années** (Dette / épargne brute).

Il n'y a aucune ligne de trésorerie en cours au 31/12/2021.

Maîtrise des charges de fonctionnement :

- le 011 « charges à caractère général » a augmenté de 560.822,39 € à 656.139,29 € (+16,99%) après une baisse en 2020 de près de 10% liée aux répercussions de la crise sanitaire. Cette hausse montre un retour à la quasi-



normalité de l'activité de la Commune. A noter la hausse de 33.000 € en électricité et combustible, de 9.000 € en alimentation pour la cantine.

- le 012 « charges de personnels » a augmenté de 972.806,31 € à 1.067.706.58 € (+10%)

La hausse du chapitre 012 s'explique par le glissement vieillissement technique (GVT) habituel qui représente une hausse annuelle moyenne de 1,5%, par le renfort du service technique et le remplacement sur l'année d'un agent que la situation sanitaire oblige à rester à domicile. Les charges de personnel représentent 53% des dépenses de fonctionnement (**49%** si retraitement des personnels mis à disposition du camping, du CCAS et de CLN), mais seulement 34% des recettes réelles de fonctionnement.

L'évolution moyenne annuelle des dépenses réelles de fonctionnement est de **+11 % entre 2020 et 2021**.

Pour rappel, la moyenne annuelle préconisée par l'Etat pour la période 2017-2021 est de + 1,2%.

L'évolution paraît élevée mais l'impact de la crise sanitaire rend impossible cette stabilité. De plus les recettes sont aussi en nette augmentation (vente de bois, droits de mutation...) et autorisent cet écart

Des dépenses d'équipement limitées par les conditions sanitaires :

Les dépenses d'équipement s'élèvent en 2021 à **435.596,13 €**, subventionnées à hauteur de 425.263,52 €.

	Dépensé 2021	RAR
Acquisition foncière	0,00	417 422,00
Etudes	7 920,00	32 080,00
Fonds de concours	7 255,00	2 745,00
Aménagement Cœur de bourg	153 156,27	133 970,53
Travaux Contis	43 046,55	1 301 500,00
Espace sportif	3 344,44	121 500,00
Voirie et réseaux	33 334,82	226 600,00
Bâtiments et divers	2 025,00	83 300,00
Annexe Maison de la santé	40 436,59	1 374 342,00
Cimetière	8 520,00	82 680,00
Mairie / Ecole	56 678,52	10 500,00
Matériel	79 878,67	100 950,00
	435 596,13	3 884 635,26

Etat des provisions :

Fin 2021, la commune n'a fait aucune provision pour créances douteuses.

En conclusion :

La Commune est peu endettée, ses dépenses de fonctionnement sont à la hausse du fait de l'inflation notamment des fluides, mais restent bien maîtrisées en proportion de ses recettes. Elle constate un confortable excédent de fonctionnement lui permettant d'investir. 2020 a été une année de fin d'études et d'engagement des marchés, d'où l'importance des restes à réaliser reportés qui seront en grande partie réalisés sur l'exercice 2022 (3.884.635,26 €).

LOTISSEMENTS :

Envoyé en préfecture le 18/03/2022

Reçu en préfecture le 18/03/2022

Affiché le 18/03/2022

ID : 040-214002669-20220315-20220315_002-BF



Globalement les budgets lotissements se terminent et les budgets sont clôturés ou en passe de l'être.

Lotissement du Stade :

Sections	Résultat de clôture Exercice 2021	Part affectée à Investissement 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture 2021
Compte administratif Lotissement du STADE				
Investissement	0,00		0,00	0,00
Fonctionnement	848,00	0,00	-848,00	0,00
Total	848,00		-848,00	0,00

Le lotissement du stade est clôturé en équilibre après avoir incorporé l'excédent de 26.288,00 € dans le budget principal de la commune.

Il n'y a aucun emprunt en cours sur ce lotissement au 31/12/2021.

Lotissement du Pont Noir :

Sections	Résultat de clôture Exercice 2021	Part affectée à Investissement 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture 2021
Compte administratif Lotissement du PONT NOIR				
Investissement	-18 227,43		18 227,43	0,00
Fonctionnement	18 227,76		-18 227,66	0,10
Total	0,33		-0,23	0,10

Le lotissement du Pont Noir est en excédent de fonctionnement de 0,10 € après avoir incorporé l'excédent de 44.554,36 € dans le budget principal de la commune. Ce budget sera de nouveau voté en 2022 le temps de régulariser les retenues de garantie et l'arrondi de 0,10 € sera alors régularisé.

Il n'y a aucun emprunt en cours sur ce lotissement au 31/12/2021.



CAMPING DE LA PASSERELLE :

Equilibre financier :

Sections	Résultat de clôture Exercice 2020	Part affectée à Investissement 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture 2021
Compte administratif CAMPINGS MUNICIPAUX				
Investissement	131 397,54		24 380,66	155 778,20
Fonctionnement	35 082,02		58 857,21	93 939,23
Total	166 479,56		83 237,87	249 717,43

Le Compte Administratif 2021 du camping de la Passerelle présente un excédent de fonctionnement de **93.939,23 €** avec un excédent N-1 reporté de 35.082,02 € et après le reversement annuel d'excédents au budget principal pour 50.000,00 €.

La section d'investissement de l'année présente elle aussi un excédent de **155.778,20 €** avec un excédent N-1 reporté de 131.397,54 €.

Les restes à réaliser s'élevant à **132.000 €** en dépenses, l'excédent d'investissement couvre la totalité du solde des restes à réaliser. L'excédent de fonctionnement sera reporté en section de fonctionnement au chapitre 002 pour **93.939,23 €**.

Il n'y a aucun emprunt en cours sur ce budget au 31/12/2021.

SERVICE DES EAUX ET ASSAINISSEMENT :

Equilibre financier :

Sections	Résultat de clôture Exercice 2021	Part affectée à Investissement 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture 2021
Compte administratif EAU-ASSAINISSEMENT				
Investissement	145 065,48		17 601,72	162 667,20
Fonctionnement	745 025,59		119 492,06	864 517,65
Total	890 091,07	0,00	137 093,78	1 027 184,85

Le Compte Administratif 2021 du service eau et assainissement présente un excédent de fonctionnement de **864.517,65 €** avec un excédent N-1 reporté de 745.025,59 €.

La section d'investissement de l'année présente elle aussi un excédent de **162.667,20 €** avec un excédent N-1 reporté de 145.065,48 €.

Les restes à réaliser s'élevant à **320.000 €** en dépenses, l'excédent d'investissement ne couvre pas la totalité du solde des restes à réaliser. L'excédent de fonctionnement sera donc affecté pour **157.332,80 €** pour couvrir ce déficit. L'excédent restant sera reporté en section de fonctionnement au chapitre 002 pour **707.184,85 €**.

Il n'y a aucun emprunt en cours sur ce budget au 31/12/2021.